



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

29/01/2026

AFFICHEE LE :

29/01/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 22

VOTANTS : 27

DATE D’AFFICHAGE DES DÉLIBÉRATIONS

05 février 2026

L’an deux mil vingt six, le 04 février, à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Laurence FILOCHE-GARNIER, Denis LE THOREL, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Corine RAYMONDE, Christian LOUIS, Nathalie OERLEMANS

ABSENTS : Erich FREUDENSPRUNG, Chantal HENRY

PROCURATIONS : André VROMET à Dominique MASSA, Didier FLAUST à Bertrand HAVARD, Gilles SEBIRE à Serge RICCI, Fabienne KACZMAREK à Hélène BURGAT, Annick LECHANGEUR à Josiane MALLET,

Monsieur Dominique MASSA a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

TARIFS 2026 DU CAMPING MUNICIPAL PIERRE SOISMIER

DELIBERATION N° **DELIB-2026-007**

RAPPORTEE PAR : Madame Maryline LELEGARD-ESCOLIVET

L'espace municipal Pierre Soismier, camping municipal situé à Cabourg, est de plus en plus attractif. Afin de répondre à la demande, il sera désormais ouvert chaque année du 1^{er} avril au 31 octobre. Dorénavant, la basse saison sera donc du 1^{er} avril au 30 juin et du 1^{er} septembre au 31 octobre ; la haute saison concerne quant à elle les mois de juillet et août.

Une simplification de la grille tarifaire est proposée ainsi que la création de certains tarifs pour répondre à de nouveaux services aux usagers, notamment la création d'emplacements avec aire de vidange pour les camping-cars.

Dans ce cadre, les tarifs suivants sont ajoutés à ceux qui sont habituellement adoptés :

- Proposition d'un forfait à la semaine et au mois (et non plus en fonction du nombre de personnes occupant l'emplacement) ;
- Possibilité pour les Mondevillais uniquement de pique-niquer sur l'espace du camping gratuitement et sur présentation d'une carte du camping qui leur sera délivrée sur présentation de justificatifs ;
- Création d'un tarif pour la présence d'un animal domestique (2,20 €/animal/jour) ;
- Création d'un tarif pour les camping-cars (22 € en basse saison et 25 € en saison haute, pour un emplacement pour 2 personnes avec électricité et par nuit) ;
- Création d'un tarif pour les emplacements partagés, jusqu'à 10 tentes sur l'emplacement (10 € par nuit en basse saison, 12 € par nuit en haute saison pour une tente 2 personnes avec électricité) ;
- En complément des tarifs de location des salles de l'espace Pierre Soismier adoptés lors du conseil municipal du 3 décembre 2025, création d'un tarif de location de la grande salle de 250 places pour les extérieurs (1 192 € par jour en semaine ; 1 732 € les week-ends et jours fériés).

La grille tarifaire complète est annexée à la présente délibération.

Ces tarifs s'appliqueront à compter du 1^{er} avril 2026.

Par conséquent,

Après consultation de la commission Démocratie participative et citoyenneté du 27 janvier 2026 et de la commission des Finances, moyens généraux et commande publique du 28 janvier 2026,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'APPROUVER** l'application de cette nouvelle tarification à compter du 1^{er} avril 2026 selon les tarifs détaillés en annexe,
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	27	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Dominique MASSA